

Des actions au sein des ALAE

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les TAP s'inscrivent dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire. L'aménagement des rythmes vise à assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant afin de permettre une meilleure continuité entre temps scolaire et périscolaire.

L'objectif de la Communauté de Communes est de permettre à l'enfant de découvrir de nouveaux savoirs tout en se distrayant au travers d'activités sportives, culturelles, artistiques, scientifiques ou citoyennes...

La préoccupation première du service est de concilier les rythmes et les besoins de l'enfant. Pour cela, nous privilégions le libre choix des activités par l'enfant pour qu'il soit acteur de son temps libre.

C'est dans ce cadre que les équipes mettent en place des TAP avec inscriptions et des TAP dit « libres » où l'enfant peut utiliser les espaces disponibles (ludothèque, espace lecture, cours de récréation...).

La CCGT a souhaité également enrichir son offre d'ateliers en proposant aux associations et aux autoentrepreneurs du territoire d'intervenir sur ce temps (OIS, MJC, Club de tennis, sophrologie...). Ces activités permettent aux enfants une approche pédagogique et ludique de la discipline avec des objectifs de découverte.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR LES ÉQUIPES D'ANIMATION DES ALAE

« Basket en fauteuil » sur Lias, Ségoufielle et L'Isle-Jourdain, le Blog de Ségoufielle pour les parents, « Les p'tits débatteurs » sur Pujaudran (les enfants échangent entre eux sur des sujets d'actualité ou des débats philosophiques), Octobre rose (sensibilisation au dépistage du cancer du sein), la semaine bleue (valorisation de la place des aînés dans la vie sociale), jardinage, etc.



VISUALISEZ
la vidéo du
PEDT →→→



Projet
Éducatif
de
Territoire

de la
**GASCOGNE
TOULOUSAINE**

2023-2026

Le mot du vice-président

“ Pour garantir la réussite de ce projet, il doit être porté par l'ensemble de la communauté éducative. ”

Jean-Claude Darolles
Vice-président à la petite enfance,
l'enfance et la jeunesse

C'est quoi ?

Le projet éducatif de territoire (PEdT) est piloté par le Président de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine et suivi par son Vice-Président à la petite enfance, enfance et jeunesse. C'est une démarche volontaire qui définit un projet éducatif sur l'ensemble du territoire pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Dispositif partenarial, il vise à organiser la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant, scolaire, périscolaire et extrascolaire, afin de favoriser son épanouissement et sa réussite.

La Gascogne Toulousaine compte

14 écoles

11 ALAE

8 ALSH

16 associations
pour les Temps
d'Activités
Périscolaires

2 580 enfants
accueillis sur le
temps périscolaire

1 198 enfants
accueillis les
mercredis et les
vacances scolaires

115 animateurs

Les axes éducatifs du PEdT

- 1 La dynamique de partenariat dans la recherche de la **cohérence éducative**
- 2 L'**épanouissement et l'autonomie** des enfants
- 3 La socialisation, citoyenneté et le « **Vivre Ensemble** »
- 4 L'accompagnement à la **parentalité**
- 5 La **prise en compte des situations spécifiques**
- 6 Le **respect de l'environnement**

12 engagements partenariaux

La volonté de la Gascogne Toulousaine est de déployer ses axes au travers d'actions concrètes élaborées par les acteurs éducatifs du territoire (direction d'ALAE et d'écoles, élus et associations).

Instaurer une fois en début de trimestre **un temps de concertation** lors d'un conseil des maîtres entre les équipes de direction et d'animation d'ALAE disponibles et l'équipe enseignante

Organiser au moins **une animation commune** (culturelle, sportive ou artistique) entre les équipes enseignantes et d'animation à destination des enfants, sur un temps scolaire et/ou périscolaire

Etablir des règles communes pour les temps libres et de récréations par le biais de commissions enfants (direction d'ALAE / direction d'école)

Élaboration en début d'année de **projets communs** (tournois, spectacles, événements etc.)

Favoriser l'esprit coopératif entre enfants

Lutter contre le harcèlement scolaire

Organiser un évènement porté par les partenaires et mis en œuvre avec et pour les familles

Développer le réseau des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) existant sur le territoire

Accompagner les équipes d'animation sur la connaissance et la **prise en charge d'enfants à besoins éducatifs particuliers**

Aménagement des locaux pour permettre la **prise en compte des besoins des enfants**

Favoriser la découverte de la faune et la flore locale

Donner la possibilité à chaque structure de participer au **développement de jardins potagers et ornementaux**

Chaque année, l'évaluation de ces 12 engagements sera assurée par le comité de pilotage.